



PROCÈS-VERBAL D’UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mardi 9 septembre 2025 à 18 h 30 en la salle du conseil de l’hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle étaient présents:

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, et les conseillers Christine Poirier, membre du comité exécutif, Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, Nicholas Borne, membre du comité exécutif, Sandra Desmeules, membre du comité exécutif, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, David De Cotis, Achille Cifelli, Aglaia Revelakis, Isabelle Piché, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle;

la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier participe à distance, via l'application Teams, à la séance du conseil municipal, en vertu de l'article 332.1 de la Loi sur les cités et villes;

formant la totalité des membres du conseil et siégeant sous la présidence de Mme Cecilia Macedo;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CM-20250909-811

ADOPTION - ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d’adopter l’ordre du jour de la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 9 septembre 2025.

ADOPTÉ

CM-20250909-812

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 août 2025 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:



d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 12 août 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2025-3815)

CM-20250909-813

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Vu les dispositions du dernier alinéa de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes et considérant le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 13 août 2025 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 12 août 2025 à 18 h 30, distribué à tous les membres du conseil présents conformément à la loi;

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'approuver le procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil municipal tenue le mercredi 13 août 2025 à 16 h à la suite de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 12 août 2025 à 18 h 30.

ADOPTÉ

(SD-2025-3815)

CM-20250909-814

DÉPÔT - PÉTITION - RUE PESANT

Le conseiller Nicholas Borne dépose une pétition afin de demander l'analyse et l'installation de dos d'âne sur la rue Pesant.

CM-20250909-815

DÉPÔT - ÉTUDE DE FAISABILITÉ - AMÉNAGEMENT - PISTE - PIÉTONS ET CYCLISTES

Le conseiller Achille Cifelli dépose une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une piste pour les piétons et cyclistes liant le secteur Val-des-Brises et Duvernay.

CM-20250909-816

DÉPÔT - PÉTITION - REPOSITIONNEMENT - PATINOIRE - PARC VAL-DES-ARBRES

Le conseiller Achille Cifelli dépose une pétition afin que la Ville



repositionne la patinoire saisonnière à sa localisation originale, soit sur le terrain de soccer au parc Val-des-Arbres.

CM-20250909-817

DÉPÔT - PÉTITION - SÉCURITÉ - INTERSECTION - RUE SAINT-JACQUES ET BOULEVARD LÉVESQUE EST

Le conseiller Paolo Galati dépose une pétition pour la sécurité des enfants, des piétons et des usagers du transport en commun à l'intersection de la rue Saint-Jacques et du boulevard Lévesque Est.

CM-20250909-818

DÉPÔT - DEMANDE DE CLARIFICATION DE STATUT - DÉNEIGEMENT - BOULEVARD GOINEAU

La conseillère Christine Poirier dépose une demande de clarification du statut accordé au boulevard Goineau ainsi qu'une révision du service de déneigement sur ce boulevard.

AFFAIRES NOUVELLES

La conseillère Flavia Alexandra Novac souligne le 85e anniversaire des Scouts de la 64e de Sainte-Rose dont les activités débiteront le 12 septembre au centre communautaire Le Sorbier.

Elle souligne également le 10e anniversaire de l'organisme Culture Laval, un partenaire majeur pour la culture à Laval et les remercie pour leur implication.

Elle mentionne la rentrée culturelle de Co-Motion qui lance sa nouvelle programmation de spectacles à la salle André-Mathieu le 16 septembre.

Le conseiller Claude Larochelle mentionne que la Journée internationale de la démocratie se tiendra le 15 septembre prochain et souligne le faible taux de participation lors des dernières élections. Il invite les citoyens à voter, principalement les jeunes adultes, et souhaite une belle campagne électorale à ses collègues dont le déclenchement a lieu le 19 septembre prochain.

La conseillère Aglaia Revelakis souligne que le mois de septembre est le Mois mondial de prévention du suicide et rappelle l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation.

Elle souhaite une rentrée scolaire réussie et inspirante à tous les étudiants, parents et enseignants ainsi qu'un bon Roch Hachana à la communauté juive de Laval.



Elle souhaite également bonne chance à ses collègues et aux candidats lors de l'élection du 2 novembre.

Le conseiller Vasilios Karidogiannis mentionne que le 22 août dernier, il a rencontré en compagnie de plusieurs collègues, la Communauté Hellénique du Grand Montréal et son président directeur général afin d'échanger sur la contribution de la communauté grecque à Laval.

Il souligne qu'il déposera un avis de proposition afin d'honorer la contribution de la diaspora grecque dans l'espace public lavallois.

La conseillère Seta Topouzian souhaite à tous une belle fête lors la Journée de l'indépendance de l'Arménie le 21 septembre.

La conseillère Aline Dib mentionne que le 13 septembre prochain soulignera le premier anniversaire de Maman, bb & Co., leur souhaite une bonne continuité et invite les citoyens à supporter l'organisme.

Le conseiller Nicholas Borne mentionne l'initiative d'une citoyenne pour l'organisation d'une fête du voisinage à Laval-les-Îles et souligne l'existence de 3 comités de citoyens qui ont organisé plusieurs activités citoyennes dont le 40e anniversaire de Laval-sur-le-Lac, une fête francophone à Laval-Ouest et le 20 septembre prochain, une fête des voisins sur l'île Bigras.

Il invite les citoyens à une rencontre citoyenne le 15 septembre à 19 h au centre communautaire Accès, en compagnie de ses collègues Ray Khalil, Yannick Langlois ainsi que le maire Stéphane Boyer.

La conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier mentionne qu'elle assiste à son avant-dernier conseil municipal en tant que conseillère municipale et qu'elle ne soumettra pas sa candidature à la prochaine élection. Elle témoigne de l'honneur qu'elle a ressentie d'avoir servi les citoyens d'Auteuil pendant 2 ans, exprime sa fierté d'avoir été la première femme noire élue au conseil municipal et réitère sa solidarité au peuple haïtien.

Le conseiller Paolo Galati mentionne la campagne de sensibilisation du Service de police de Laval auprès des parents conducteurs et des usagers de la route concernant l'importance de la sécurité routière lors de la rentrée, initiative ayant reçu un prix de reconnaissance de l'Association des directeurs de police du Québec dans la catégorie sécurité routière et souhaite à tous une année scolaire 2025-2026 sécuritaire et réussie.

Il souhaite également de bonne élection à tous.

Le conseiller Achille Cifelli mentionne qu'il y aura des discussions sur ses deux avis de proposition déposés lors de la dernière séance du



conseil. Le premier concerne le dépôt de l'ensemble des documents entourant le développement du Carré Laval et le second demande que l'hôtel de ville ou qu'un autre bâtiment de la Ville soit illuminé aux couleurs du Trouble développemental du langage (TDL).

Il invite tous les citoyens à la 21e Fête de quartier Val-des-Brises du secteur Est de Laval qui aura lieu dimanche le 21 septembre de 13 h à 18 h et remercie tous les commanditaires.

La conseillère Louise Lortie invite les citoyens à participer à la 4e édition de la marche pour la Maison de la sérénité qui aura lieu le 21 septembre à Saint-Vincent-de-Paul.

Elle souhaite à tous une bonne rentrée et une superbe année scolaire, mentionne avoir participé à une fête communautaire lors de la rentrée à l'école Pépin et rappelle l'importance de la sécurité routière des piétons.

Le conseiller David De Cotis mentionne qu'il y aura des discussions sur son avis de proposition demandant à la Société de transport de Laval (STL) de mettre fin à la gratuité complète du transport pour les détenteurs de billets du Rocket de Laval et de réinvestir ces fonds afin de mieux servir les aînés.

Il mentionne que le 24 août dernier a eu lieu la 9e édition de la Fête du quartier Saint-Bruno et tient à remercier la Ville de Laval, l'Escadron 709 Vimont-Auteuil et les exposants pour leur contribution au succès de l'évènement.

Le conseiller Pierre Brabant félicite et remercie les résidents de la résidence le Marronnier pour leur participation à la marche au profit de la Maison de la sérénité qui a permis d'amasser une somme de 5 200 \$ et mentionne qu'il participera également à la marche qui aura lieu dimanche le 21 septembre afin de célébrer leur 15e anniversaire.

Il souligne la participation de 161 cyclistes au Défi vélo 300 km pour la Vie permettant ainsi d'amasser plus de 360 000 \$ pour la Fondation Cité de la Santé et le Centre intégré de cancérologie de Laval et remercie les participants et les commanditaires pour leur implication.

La conseillère Christine Poirier invite les citoyens à consulter le site de Village Urbain afin de découvrir les activités proposées les 13 et 20 septembre prochains au Pavillon démonstratif du cohabitat intergénérationnel à l'Oasis Cartier, dans le district de Marigot représenté par sa collègue Cecilia Macedo.

Le conseiller Alexandre Warnet invite les citoyens le 21 septembre à participer à la Cyclovia alors que le boulevard Cartier sera fermé à la circulation, entre les avenues Michaud et Ampère.



PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre Anthian
Prix et grandeur des futurs logements - avenue Legrand
Dépôt de photos

Patrick De Vos
Dépôt d'un document
Christine Peron
Pascale Durocher
Annie Vézina

M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture de la question transmise par la citoyenne suivante souhaitant que sa question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Stéphanie Pepin-Gagné
Gestion animalière - programme CSRM - Berger Blanc

Jonathan Tremblay
Élections municipales - participation citoyenne
Règlementation - maintien - zonage industriel - droit au processus référendaire – consultation citoyenne - zone agricole

François Lagarde
Coûts - achat et travaux - terrain adjacent - berge des Pinsons - 2e écocentre - secteur Est

À 20 h 01, le conseiller Paolo Galati quitte son siège.

André Charland
Piste cyclable - rue Saint-Hubert - boulevards Lévesque Est et Goineau

À 20 h 04, le conseiller Paolo Galati reprend son siège.

Benjamin Paquin Pourreaux
Administrateur provisoire - déclaration de copropriété - conformité

À 20 h 10, la conseillère Louise Lortie quitte son siège.

David Lachance
Droit de passage temporaire - parc J.-M.-Daigneault

Serge Saucier
Modification - article 39 du Règlement L-12430

Ji Paul
Suivi - infractions
Caméras corporelles - policiers - actions
Dépôt d'un document

À 20 h 24, la conseillère Louise Lortie reprend son siège.



M. Jean-Pierre Dionne, responsable du protocole et des activités civiques, procède à la lecture des questions transmises par les citoyens suivants souhaitant que leur question soit lue par un membre du personnel de la Ville:

Alain Labrecque
Nomination - commissaire à la langue française
Dépôt des rebuts encombrants
Installation - dos d'âne - rue Honoré-Mercier

Chalalle Michel
Nids de poule - boulevard des Laurentides - rue de Belgrade et boulevard Sainte-Rose

Daniele Franco
Services de base - déneigement - entretien - stationnement sur rue - sécurité publique

À 20 h 42, la conseillère Seta Topouzian quitte son siège.

Benoît Durand
Intention - acquisition - 3e lot - ensemble écologique - support

À 20 h 48, la conseillère Seta Topouzian reprend son siège.

Despina Strongilos
Installation - feux de circulation - trottoirs - intersection du boulevard Cléroux et la 100e Avenue - zones dangereuses - piétons - mesures de modération - vitesse

Ariane Desjardins
Ajout - trottoir - entre l'avenue Ampère et l'entrée Nord de la Route verte - sécurisation

Sarkis Zakaria El Khoury
Anna Maria Voyku
Développement du transport actif - construction - piste cyclable - installations - stations BIXI

À 20 h 57, la séance est suspendue.

À 21 h 15, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance.

Les conseillers Christine Poirier, David De Cotis, Achille Cifelli et Isabelle Piché sont absents.

CM-20250909-819

ADOPTION - RÈGLEMENT L-13210

La greffière mentionne les éléments prévus à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes;



sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'adopter le Règlement numéro L-13210 abrogeant le Règlement L-11675 concernant les cabanes à pêche sur glace.

ADOPTÉ
(SD-2025-2810)

À 21 h 16, les conseillers Christine Poirier, Achille Cifelli et Isabelle Piché reprennent leur siège.

À 21 h 17, le conseiller David De Cotis reprend son siège.

À 21 h 24, la séance est suspendue.

À 21 h 28, la présidente Cecilia Macedo déclare la reprise de la séance. Tous les membres sont présents.

Les discussions sur le point 8.2 de l’ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CM-20250909-820

NOMINATION - DIRECTRICE INNOVATION ET
TECHNOLOGIES - INNOVATION ET DES TECHNOLOGIES

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l’unanimité:

de nommer Natacha Bouvier au poste de directrice innovation et technologies au Service de l'innovation et des technologies, avec une période de probation de 12 mois, et ce, aux conditions apparaissant au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ
(SD-2025-4220)

CM-20250909-821

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2859



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2859, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'inspection, d'entretien et de réparation pour les palans et les ponts roulants, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Pont Roulant Servi-Tech inc. (9309-4928 Québec inc.)
489 310,61 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-3650)

CM-20250909-822

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3093

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3093, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de disposition des neiges usées, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Amrize Canada inc.
4 713 975 \$.

ADOPTÉ
(SD-2025-3939)

CM-20250909-823

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3054

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3054, aux soumissionnaires et aux montants



ci-dessous mentionnés, pour le service de location avec opérateur de remorqueuses pour opérations de déneigement, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

9464-0331 Québec inc.
1 remorqueuse plateforme
48 289,50 \$;

9197-0830 Québec inc.
3 remorqueuses plateformes
148 317,75 \$;

9252-1772 Québec inc. (Remorquage Eclipse)
3 remorqueuses plateformes
175 911,75 \$;

Auto remorquage Sara inc.
1 remorqueuse plateforme
51 738,75 \$;

Cherouaki Fayssal (Remorquage36)
1 remorqueuse plateforme
55 188 \$;

Gestion SCVL inc.
2 remorqueuses plateformes
100 028,25 \$;

Remorquage Larry's
2 remorqueuses plateformes
103 477,50 \$;

Garage remorquage Lachaine inc.
1 remorqueuse plateforme
65 535,75 \$;

2544-0082 Québec inc. (TNT Excavation)
2 remorqueuses wheel lift
99 338,40 \$;

9150-2153 Québec inc. (Remorquage Perfek-Tow)
4 remorqueuses wheel lift
241 447,50 \$;

Fraser Excavation
1 remorqueuse wheel lift
36 217,13 \$;

Les entreprises Paiement inc.
2 remorqueuses wheel lift
110 376,00 \$;

Remorquage Laval Xpert
3 remorqueuses wheel lift
106 236,90 \$;



Transport-des-lacs inc.
3 remorqueuses wheel lift
154 181,48 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3970)

CM-20250909-824

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3103

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3103, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de chlore gazeux en cylindre de 907,2 kg pour les stations d'eau potable, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Brenntag Canada inc.
945 392,13 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4015)

CM-20250909-825

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3067

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3067, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'entretien et de réparation de fontaines d'eau, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Sani-Fontaines inc.
499 480,09 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4024)

CM-20250909-826

CESSION DE CONTRAT - CONTRAT DOS-2885



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la cession du contrat DOS-2885 par Excavations Vidolo limitée à GFL Environmental inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjugé.

ADOPTÉ
(SD-2025-4109)

CM-20250909-827

LOCATION - HEURES DE GLACE - PLACE BELL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser la location jusqu'à 1 356 heures de glace à la Place Bell, pour un montant maximum de 533 403,52 \$, afin de couvrir les besoins des associations sportives de glace pour la saison 2025-2026.

ADOPTÉ
(SD-2025-3914)

CM-20250909-828

MODIFICATION DE BORDEREAU DE PRIX ET QUANTITÉS
SUPPLÉMENTAIRES - MODIFICATION DE CONTRAT DOS-
1190

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

de modifier le bordereau de prix afin de remplacer le prix forfaitaire (B) indiqué aux items 2, 3 et 5 par un montant équivalant à 100 % de la contribution à la gestion du programme versée à la Ville par la Société d'habitation du Québec pour tous les dossiers soumis depuis le 1er avril 2023 jusqu'à la fin du contrat;



d'autoriser des quantités supplémentaires au montant de 228 892,23 \$ à Développement et gestion d'actifs inc., dont le détail apparaît au rapport du Service de l'approvisionnement joint au sommaire décisionnel.

ADOPTÉ

(SD-2025-2887)

CM-20250909-829

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3008

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3008, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition d'articles d'armurerie et d'articles pour les policiers, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Distribution Élite Canada inc.

lot 1
125 412,81 \$;

lot 2
41 328,81 \$;

lot 4
76 545 \$;

lot 5
40 289,86 \$;

lot 6
39 333,34 \$;

lot 8
11 604,69 \$;

lot 9
10 425,25 \$;

lot 10
45 228,87 \$;

lot 14
36 329,57 \$;

Rampart international Corp.
lot 3
190 176,17 \$;



lot 7
50 907,18 \$;

Les Entreprises Duckbill inc.
lot 11
166 185,81 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3601)

CM-20250909-830

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3092

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3092, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour le service d'empilement de la neige aux dépôts Saint-Martin et Dagenais, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Beluga services municipaux inc.
lot 1, dépôt Saint-Martin
3 826 942,88 \$;

Contant inc.
lot 2, dépôt Dagenais
2 277 654,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3930)

CM-20250909-831

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3095

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3095, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et la livraison de produits chimiques pour les stations d'eau potable et de récupération des ressources de l'eau (sulfate d'aluminium, silicate de sodium, aluminat de sodium, polychlorure d'aluminium), pour une période



de 18 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Produits chimiques Chemtrade Canada ltée
lot 1 (sulfate d'aluminium 48,8 % (Alun) en vrac liquide)
10 731 697,52 \$;

Brenntag Canada inc.
lot 2 (silicate de sodium liquide grade «N» en vrac liquide)
629 603,10 \$;

lot 3 (silicate de sodium liquide grade «N» en contenant (Tote) de 1 000 litres)
16 333,12 \$;

Solutions en traitement des eaux Kemira Canada
lot 4 (aluminate de sodium «solution aqueuse de 38 % stabilisée» en vrac liquide)
624 261,36 \$;

lot 5 (polychlorure d'aluminium en vrac liquide)
509 971,61 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4157)

CM-20250909-832

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF JEUNESSE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

de nommer, à partir du 1er octobre 2025, Majed Ghattas à titre de président du Comité consultatif Jeunesse, et ce, jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendant, soit le 12 mars 2026.

ADOPTÉ

(SD-2025-4339)

CM-20250909-833

RENOUVELLEMENT - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF DES PERSONNES ÂÎNÉES DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Louise Lortie



et résolu à l’unanimité:

de renouveler la nomination d'André Lemieux à titre de membre indépendant au sein du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4377)

CM-20250909-834

AFFECTATION - BUDGET SALARIAL - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'approuver l'affectation des sommes en provenance des revenus privés au budget salarial du Service de développement économique, au montant de 70 000 \$;

d'autoriser le Service des finances à effectuer les ajustements nécessaires au budget salarial du Service du développement économique.

ADOPTÉ

(SD-2025-2753)

CM-20250909-835

RADIATION - HYPOTHÈQUE - LOT 1 785 066

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l’unanimité:

de consentir à la radiation de l'hypothèque publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 14 193 600 contre le lot 1 785 066 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4390)



CM-20250909-836

RADIATION - HYPOTHÈQUE - LOT 1 785 082

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

de consentir à la radiation de l'hypothèque publiée au Bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 16 514 481 contre le lot 1 785 082 du cadastre du Québec;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4394)

CM-20250909-837

AUTORISATION - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Sandra Desmeules

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser le Centre de services scolaire de Laval à relier des bâtiments municipaux au réseau de fibre optique de la Ville, dans le cadre du programme «Désuétude fibre optique» et du projet «Berge des baigneurs - Volet TI», au montant de 300 689,47 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4080)

CM-20250909-838

OCTROI - CONTRAT DOS-3078

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:



d'octroyer le contrat DOS-3078, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparation de compresseurs Sullair pour la station d'eau potable Chomedey, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix et des documents de demande de prix:

Équipement Comairco ltée
278 936,32 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3663)

CM-20250909-839

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2990

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2990, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparation des systèmes CVCA aux stations Pont-Viau et Chomedey, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Névé Réfrigération inc.
289 286,01 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4004)

CM-20250909-840

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3021

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3021, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de contenants pour les matières résiduelles des bâtiments municipaux, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

NI Produits inc.
lot 1



891 056,25 \$;

lot 2
143 718,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4047)

CM-20250909-841

RÉSILIATION DE CONTRAT DOS-2159

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

de résilier le lot 2 du contrat DOS-2159 adjugé à Groupe Richer inc. au montant de 280 683,75 \$, par la résolution CM-20240409-363, pour l'acquisition de rouleaux de tourbe réguliers et géants, pour une période de 2 ans;

de payer les services rendus jusqu'à la date de résiliation effective.

ADOPTÉ

(SD-2025-4379)

CM-20250909-842

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

et résolu à l’unanimité:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre de services scolaire de Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 318 013 \$ pour la réalisation du projet «Recherche action sur le climat scolaire interculturel», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4357)



CM-20250909-843	APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LAVAL Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib APPUYÉ PAR : Louise Lortie et résolu à l'unanimité: d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Carrefour jeunesse-emploi de Laval concernant le versement d'une subvention au montant de 302 434 \$ pour la réalisation du projet «Projets de prévention du CJE», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires; d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes. ADOPTÉ (SD-2025-4357)
CM-20250909-844	OCTROI - CONTRAT DOS-3138 Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis et résolu à l'unanimité: d'octroyer le contrat DOS-3138, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'inspection, d'entretien, de réparation mécanique et de fourniture de pièces pour équipements de marque Case, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de prix du 23 juillet 2025 et des documents de demande de prix: Terapro Construction (Longus Équipement inc.) 1 004 369,86 \$. ADOPTÉ (SD-2025-4071)
CM-20250909-845	EXCLUSION DU DOMAINE PUBLIC - LOTS 1 611 520, 6 334 631, 6 665 697 ET 6 666 264



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l’unanimité:

d'exclure les lots 1 611 520, 6 334 631, 6 665 697 et 6 666 264 du cadastre du Québec du domaine public.

ADOPTÉ
(SD-2025-3717)

CM-20250909-846

ALIÉNATION PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC - LOT 1 611 520

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser l'aliénation, par voie d'appel d'offres public, du lot 1 611 520 du cadastre du Québec, d'une superficie de 729,9 mètres carrés, aux fins de disposition d'immeuble excédentaire, conformément aux dispositions du Règlement L-12059 et ses amendements visant l'aliénation d'immeubles municipaux.

ADOPTÉ
(SD-2025-3717)

CM-20250909-847

ALIÉNATION PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC - LOT 6 665 697

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser l'aliénation, par voie d'appel d'offres public, du lot 6 665 697 du cadastre du Québec, d'une superficie de 613,2 mètres carrés, aux fins de disposition d'immeuble excédentaire, conformément aux dispositions du Règlement L-12059 et ses amendements visant l'aliénation d'immeubles municipaux.

ADOPTÉ
(SD-2025-3717)



CM-20250909-848

ALIÉNATION PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC - LOT 6 334 631

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'aliénation, par voie d'appel d'offres public, du lot 6 334 631 du cadastre du Québec, d'une superficie de 472,1 mètres carrés, aux fins de disposition d'immeuble excédentaire, conformément aux dispositions du Règlement L-12059 et ses amendements visant l'aliénation d'immeubles municipaux.

ADOPTÉ

(SD-2025-3717)

CM-20250909-849

ALIÉNATION PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC - LOT 6 666 264

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'aliénation, par voie d'appel d'offres public, du lot 6 666 264 du cadastre du Québec, d'une superficie de 475,7 mètres carrés, aux fins de disposition d'immeuble excédentaire, conformément aux dispositions du Règlement L-12059 et ses amendements visant l'aliénation d'immeubles municipaux.

ADOPTÉ

(SD-2025-3717)

CM-20250909-850

ALIÉNATION PAR APPEL D'OFFRES PUBLIC - LOT 1 785 721

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'aliénation, par voie d'appel d'offres public, du lot 1 785 721 du cadastre du Québec, d'une superficie de 707 mètres carrés,



aux fins de disposition d'immeuble excédentaire, conformément aux dispositions du Règlement L-12059 et ses amendements visant l'aliénation d'immeubles municipaux.

ADOPTÉ

(SD-2025-3717)

CM-20250909-851

RENOUVELLEMENT - DÉSIGNATIONS - CENTRE
QUÉBÉCOIS D'INNOVATION EN BIOTECHNOLOGIE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

de renouveler la désignation de Jean-Marc Juteau, commissaire à Laval économique, à titre d'administrateur et de Pierre Lemieux à titre d'administrateur indépendant désigné au conseil d'administration du Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB), et ce, pour un mandat de 2 ans, renouvelable.

ADOPTÉ

(SD-2025-4512)

CM-20250909-852

ADOPTION - RAPPORT ANNUEL 2024-2025 - COMMISSION
DE LA GOUVERNANCE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aglaia Revelakis
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le rapport annuel 2024-2025 de la Commission de la gouvernance.

ADOPTÉ

(SD-2025-4587)

CM-20250909-853

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2962

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne



APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2962, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction du parc de bornes de recharge pour véhicules électriques au garage situé au 1489, rue Cunard à Laval, pour une période de 4 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Kilo Électrique inc.
447 145,56 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-3684)

CM-20250909-854

OCTROI - CONTRAT DOS-3169

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Vasilios Karidogiannis

et résolu à l’unanimité:

d'octroyer le contrat DOS-3169, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de pièces de dilacérateurs Muffin Monster, pour une période de 2 ans, le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

Mabarex inc.
287 408,76 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4008)

CM-20250909-855

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3135

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3135, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de remplacement de toiture et de travaux connexes au Cosmodôme, pour une période de 120 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des



documents d'appel d'offres:

Toiture Perreault inc.
851 607,18 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4039)

CM-20250909-856

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2926

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2926, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service d'entretien et de réparation des systèmes de réfrigération des arénas, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Navada ltée
3 176 044,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4045)

CM-20250909-857

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3147

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l'unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3147, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, concernant les services professionnels pour l'audit des rapports financiers de la Ville de Laval, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.
bloc 1
1 471 670,80 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4049)



CM-20250909-858

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2980

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Vasilios Karidogiannis
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-2980, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de fournitures de bureau, de papeterie et de timbres personnalisés, pour une période de 5 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Staples Canada ULC
2 615 681,25 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4050)

CM-20250909-859

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3074

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3074, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, concernant le contrat à exécution sur demande pour les travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, pour une période de 24 mois, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres:

Monco Construction inc.
lot 1
3 548 128,50 \$;

Réhabilitation Du O inc.
lot 2
3 022 692,75 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4116)



CM-20250909-860	AUTORISATION - RÉAFFECTATIONS BUDGÉTAIRES ET AJUSTEMENT - CONTRAT DOS-3074
	Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois APPUYÉ PAR : Christine Poirier et résolu à l’unanimité: d'autoriser, le cas échéant, les réaffectations budgétaires entre des programmes visés jusqu'à concurrence du montant maximal de 6 013 656 \$, taxes nettes incluses; d'autoriser l'ajustement, en conséquence, de la source de financement applicable à chacun des programmes. ADOPTÉ (SD-2025-4116)
CM-20250909-861	ADJUDICATION - CONTRAT DOS-1829
	Sur recommandation du comité exécutif, IL EST PROPOSÉ PAR : Seta Topouzian APPUYÉ PAR : Pierre Brabant et résolu à l’unanimité: d'adjuger le contrat DOS-1829, aux soumissionnaires et aux montants ci-dessous mentionnés, pour des contrats à exécution sur demande de services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation de projets multidisciplinaires d'envergure et de divers projets d'infrastructures municipales, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de leur soumission et des documents d'appel d'offres: Artelia Canada inc. bloc A , lot 1 10 635 187,50 \$; Les Services EXP inc. bloc A, lot 2 9 772 875 \$; Stantec Experts-Conseils ltée bloc A, lot 3 8 623 125 \$; CIMA+ s.e.n.c. bloc A, lot 4 8 048 250 \$;



WSP Canada inc.
bloc B, lot 5
3 736 687,50 \$;

GHD Consultants ltée
bloc B, lot 6
2 874 375 \$;

AECOM Consultants inc.
bloc B, lot 7
2 299 500 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4288)

CM-20250909-862

AUTORISATION - ATTRIBUTION DE CONTRAT

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser l'attribution du contrat suivant à l'entreprise n'ayant pas d'établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental applicable en vertu du Décret 214-2025:

acquisition d'une licence du logiciel SimsUshare CTC Starter, pour une période d'un an, pour un montant de 1 500 \$ US, soit un montant estimé de 2 375 \$ CA.

ADOPTÉ

(SD-2025-4297)

CM-20250909-863

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3173

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Aglaia Revelakis

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3173, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction de terrains de pickleball au parc Kennedy, pour une période de 45 jours, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:



Groupe Lago inc.
690 868,68 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4300)

CM-20250909-864

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3038

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Dib
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3038, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour le service de lavage de vitres dans différents bâtiments de la Ville de Laval, pour une période de 4 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

United Services de Nettoyage
lot 1
303 616,15 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4327)

CM-20250909-865

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3023

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Seta Topouzian

et résolu à l’unanimité:

d'adjuger le contrat DOS-3023, au soumissionnaire et aux montants ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition et l'installation d'équipements de jeu de type structures de jeu combinées pour divers parcs, pour une période de 12 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Équipements récréatifs Jambette inc.
lot 1
171 559,95 \$;

lot 2
121 177,90 \$;

lot 3



270 835,11 \$.

ADOPTÉ

(SD-2025-4417)

Aux points 11.47, 11.48 et 11.49 de l'ordre du jour, le conseiller Nicholas Borne déclare un conflit d'intérêt et se retire des discussions.

CM-20250909-866

AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT -
ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE - CORPORATION
D'HABITATION LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra El-Helou
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser une affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté au montant de 1 239 665 \$, dans le cadre de l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'habitation Laval pour la réalisation du projet de logements sociaux «Habitation Bousquet» sur le lot 1 068 028 du cadastre du Québec.

ADOPTÉ

(SD-2025-4287)

CM-20250909-867

ANNULATION - AFFECTATION DE L'EXCÉDENT DE
FONCTIONNEMENT - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
CORPORATION D'HABITATION LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Yannick Langlois

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser l'annulation de l'affectation de l'excédent de fonctionnement affecté PACAL, au montant de 1 239 665 \$, et de retourner le solde non utilisé à l'excédent de fonctionnement non affecté, dans le cadre de l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'habitation Laval, pour la réalisation du projet de logements sociaux «Habitation Bousquet» sur le lot 1 068 028 du cadastre du Québec.



ADOPTÉ

(SD-2025-4287)

CM-20250909-868

APPROBATION - ENTENTE D'AIDE FINANCIÈRE -
CORPORATION D'HABITATION LAVAL

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR : Flavia Alexandra Novac

et résolu à l'unanimité:

d'approuver l'entente d'aide financière à intervenir entre la Ville de Laval et la Corporation d'habitation Laval au montant de 1 250 000 \$, dans le cadre d'une aide ponctuelle pour la réalisation du projet de logements sociaux «Habitation Bousquet» sur le lot 1 068 028 du cadastre du Québec, conditionnellement à l'octroi d'un prêt à taux avantageux de la Société d'habitation du Québec à la Corporation d'habitation Laval;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4287)

CM-20250909-869

TOPONYMIE - PARC J.-B.-ARTHUR-PRIMEAU

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Christine Poirier

et résolu à l'unanimité:

de nommer le parc situé sur les lots 1 069 155, 4 202 513 et 4 596 344 du cadastre du Québec «Parc J.-B.-Arthur-Primeau», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-17.

ADOPTÉ

(SD-2025-4409)

CM-20250909-870

TOPONYMIE - CENTRE DE LA NATURE



Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Paolo Galati
APPUYÉ PAR : Pierre Brabant

et résolu à l’unanimité:

de renommer le parc du Centre de la Nature situé sur les lots 1 626 973, 1 626 992, 1 626 993, 1 626 994, 1 626 995, 1 627 009, 1 627 133, 1 627 167, 1 627 168, 1 627 169, 1 627 170, 1 627 171, 1 627 172, 1 627 173, 1 627 174, 1 627 175, 1 627 176, 1 627 178, 1 627 181, 1 627 185, 1 627 186, 1 627 187, 1 627 188, 1 627 189, 1 627 190, 1 627 191, 1 627 192, 1 627 193, 1 627 194, 1 627 195, 1 627 196, 1 627 197, 1 627 198, 1 627 199, 1 627 200, 1 627 201, 2 409 006 et 2 409 007 du cadastre du Québec «Centre de la Nature», et ce, conformément à la résolution du Comité de toponymie numéro CT-2025-18.

ADOPTÉ

(SD-2025-4410)

CM-20250909-871

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT DOS-507

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Alexandre Warnet
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 40 183,76 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels d'Artelia Canada inc. en lien avec les travaux de reconstruction de conduites d'aqueducs, d'égouts, de trottoirs, de préliminaires de rues, de pavage et d'éclairage, lot 19, groupe 4, prévus au contrat DOS-507.

ADOPTÉ

(SD-2025-4425)

CM-20250909-872

HONORAIRES SUPPLÉMENTAIRES - CONTRAT OS-SP-30138

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Pierre Brabant
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l’unanimité:

d'autoriser des honoraires supplémentaires au montant de 44 363,81 \$, requis pour défrayer le coût des services professionnels d'Artelia Canada inc. en lien avec les travaux d'infrastructures souterraines



d'égout et d'aqueduc, programmation 2022-2023, groupe 3, prévus au contrat OS-SP-30138.

ADOPTÉ

(SD-2025-4429)

CM-20250909-873

DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE ET SONORE

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Christine Poirier
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'autoriser le dépôt d'une demande d'aide financière au montant de 141 796,41 \$, pour le projet «Gestion du bruit urbain à Laval: comprendre, cibler et transformer» dans le cadre du Programme de réduction de la pollution atmosphérique et sonore du Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD);

d'autoriser le directeur ou la directrice adjointe du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

ADOPTÉ

(SD-2025-4517)

CM-20250909-874

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOTS P.3 551 596, P.3 551 597, P.3 551 598, P.3 551 599, P.3 552 962, P.3 986 769, P.4 000 666, P.4 002 915, P.6 560 768, P.6 580 124 ET P.6 638 433

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Aline Dib

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la majoration de 21 750 \$ de l'indemnité pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 3 551 596, 3 551 597, 3 551 598, 3 551 599, 3 552 962, 3 986 769, 4 000 666, 4 002 915, 6 560 768, 6 580 124 et 6 638 433 (maintenant connus comme étant les lots 6 656 310, 6 656 306, 6 656 304, 6 656 302, 6 656 308, 6 656 338, 6 656 312, 6 656 314, 6 565 316, 6 656 318 et 6 656 336) du cadastre du Québec, nécessaires afin de positionner les



infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables).

ADOPTÉ

(SD-2025-4483)

CM-20250909-875

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ IMMOBILIÈRE
D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l'unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité immobilière d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Calloway Reit (Laval E) inc., au montant de 1 024 729 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie des lots 3 551 596, 3 551 597, 3 551 598, 3 551 599, 3 552 962, 3 986 769, 4 000 666, 4 002 915, 6 560 768, 6 580 124 et 6 638 433 (maintenant connus comme étant les lots 6 656 310, 6 656 306, 6 656 304, 6 656 302, 6 656 308, 6 656 338, 6 656 312, 6 656 314, 6 565 316, 6 656 318 et 6 656 336) du cadastre du Québec, nécessaires afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4483)

CM-20250909-876

INDEMNITÉ MAJORÉE - EXPROPRIATION - LOT P.6 560 769

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : Paolo Galati



et résolu à l’unanimité:

d'approuver la majoration de 2 251 \$ de l'indemnité pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 6 560 769 (maintenant connu comme étant le lot 6 656 320) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables).

ADOPTÉ

(SD-2025-4483)

CM-20250909-877

APPROBATION - CONVENTION DE RÈGLEMENT HORS
COUR QUANT À L'INDEMNITÉ IMMOBILIÈRE
D'EXPROPRIATION

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : Paolo Galati

et résolu à l’unanimité:

d'approuver la convention de règlement hors cour quant à l'indemnité immobilière d'expropriation à intervenir entre Ville de Laval et Société en commandite Entreposage Laval Est, au montant de 102 421 \$, pour l'acquisition par voie d'expropriation d'une partie du lot 6 560 769 (maintenant connu comme étant le lot 6 656 320) du cadastre du Québec, nécessaire afin de positionner les infrastructures souterraines des réseaux techniques urbains en prévision du futur réaménagement géométrique du boulevard Robert-Bourassa et de l'avenue des Aristocrates, avec l'ajout de liens actifs (trottoirs et pistes cyclables);

d'autoriser le Service des affaires juridiques à préparer tous les documents nécessaires à la réalisation de la convention;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ

(SD-2025-4483)

CM-20250909-878

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-3063

Sur recommandation du comité exécutif,



IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Nicholas Borne

et résolu:

d'adjuger le contrat DOS-3063, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de construction du pavillon Bois de l'Équerre, pour une période de 15 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

Les entreprises Philippe Denis
8 150 000,16 \$.

Un débat s'engage.

Le conseiller Achille Cifelli demande le vote sur la proposition, laquelle est adoptée par un compte de 14 en faveur et de 7 contre:

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Sandra Desmeules, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Vasilios Karidogiannis, Jocelyne Frédéric-Gauthier, Seta Topouzian et Pierre Brabant se prononcent en faveur de la proposition;

les conseillers David De Cotis, Achille Cifelli, Isabelle Piché, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

ADOPTÉ

(SD-2025-4196)

CM-20250909-879

ADOPTION - PROGRAMME D'AIDE AU DÉMARRAGE DE PROJETS DE LOGEMENTS À BUT NON LUCRATIF

Sur recommandation du comité exécutif,

IL EST PROPOSÉ PAR : Flavia Alexandra Novac
APPUYÉ PAR : Alexandre Warnet

et résolu à l'unanimité:

d'adopter le Programme d'aide au démarrage de projets de logements à but non lucratif;

d'autoriser le maire et le président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

ADOPTÉ



(SD-2025-3966)

CM-20250909-880

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13215-M

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13215-M modifiant le Règlement L-10865-M décrétant l'installation de services municipaux dans le prolongement de la rue des Jacinthes, sur une partie de la rue Principale ainsi que sur une partie du lot 3 132 722 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 1 323 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-4187)

CM-20250909-881

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13216

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13216 modifiant le Règlement L-12930 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sous la rue Augier et une partie de la Terrasse Bouvrette et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2025-4184)

CM-20250909-882

DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT L-13219

de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13219 décrétant la construction du Pavillon Berge des Baigneurs et un emprunt de 7 698 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-4416)

CM-20250909-883

DÉPÔT - RAPPORT - CHANGEMENT SIGNIFICATIF -
INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

de prendre acte du rapport de la greffière concernant un changement significatif quant à la déclaration des intérêts pécuniaires de Mme Aline Dib, membre du conseil municipal de la Ville de Laval.

(SD-2025-4229)

CM-20250909-884

REMBOURSEMENT DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE
SOUTIEN



de prendre acte des demandes de remboursement des dépenses de recherche et de soutien énumérées à la liste jointe au sommaire décisionnel, traitées par le Service des finances durant le mois de juillet 2025 et encourues par les conseillers de la Ville de Laval durant l'année 2025, tel que requis par l'article 13 du Règlement L-13196 concernant le remboursement des dépenses de recherche et de soutien.

(SD-2025-3570)

CM-20250909-885

LISTE DES CONTRATS - JUILLET 2025

de prendre acte du dépôt de la liste des contrats pour le mois de juillet 2025, préparée par le Service de l'approvisionnement en date du 27 août 2025, le tout conformément à l'alinéa 2 de l'article 477.3 de la Loi sur les cités et villes.

(SD-2025-4529)

CM-20250909-886

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13215-M

Le conseiller Nicholas Borne donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13215-M modifiant le Règlement L-10865-M décrétant l'installation de services municipaux dans le prolongement de la rue des Jacinthes, sur une partie de la rue Principale ainsi que sur une partie du lot 3 132 722 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 1 323 000 \$ à cette fin.

(SD-2025-4187)

CM-20250909-887

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13216

La conseillère Sandra Desmeules donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13216 modifiant le Règlement L-12930 décrétant l'emploi de deniers du fonds général pour défrayer les coûts attribuables aux travaux d'installation d'une conduite d'aqueduc sous la rue Augier et une partie de la Terrasse Bouvrette et décrétant le remboursement du fonds général au moyen d'une taxe spéciale.

(SD-2025-4184)



CM-20250909-888	AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT L-13219 La conseillère Flavia Alexandra Novac donne un avis de motion qu'à une séance subséquente de ce conseil, il sera présenté pour lecture et adoption un règlement portant le numéro L-13219 décrétant la construction du Pavillon Berge des Baigneurs et un emprunt de 7 698 000 \$ à cette fin. (SD-2025-4416)
CM-20250909-889	AVIS DE PROPOSITION - ÉVALUATION – INITIATIVE DE RECONNAISSANCE SYMBOLIQUE - COMMUNAUTÉ TAMOULE La conseillère Aline Dib dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale pour évaluer, en collaboration avec la communauté tamoule établie à Laval, les différentes solutions possibles pour offrir une marque de reconnaissance symbolique sur le territoire lavallois, afin de souligner le vécu et la contribution de cette communauté.
CM-20250909-890	AVIS DE PROPOSITION - RECONNAISSANCE - CONTRIBUTION DE LA DIASPORA GRECQUE Le conseiller Vasilios Karidogiannis dépose un avis de proposition afin que le comité exécutif mandate la Direction générale afin d’attribuer une dénomination symbolique au chemin du Souvenir, soit «chemin Hellénique», conformément à la proposition de la Communauté hellénique du Grand Montréal en reconnaissance de la contribution de la communauté grecque à Laval, et analyser la faisabilité d’un affichage de rue, d’une signature visuelle ou d’un panneau d’interprétation permettant de reconnaître dans l’espace public cette dénomination et sa signification.
CM-20250909-891	PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - ÉLABORATION - PLAN D'ACTION MUNICIPAL SUR LA LANGUE FRANÇAISE ATTENDU QUE la Ville de Laval est une municipalité francophone en vertu de la Charte de la langue française et a un devoir d'exemplarité en la matière; ATTENDU QUE la Ville a mis sur pied un Comité consultatif ad hoc sur la langue française, composé de 6 citoyens indépendants, ayant pour mandat de produire un portrait diagnostique du français à Laval et de formuler des recommandations à l'intention du conseil municipal



pour la promotion et le soutien de l'usage de la langue française à Laval;

ATTENDU QUE le Comité consultatif a déposé son Portrait de la situation de la langue française à Laval et son Avis sur la valorisation de la langue française lors de l'assemblée du conseil municipal du 8 juillet 2025;

ATTENDU QUE l'avis identifie plusieurs recommandations et sous-recommandations regroupées selon divers axes thématiques tels que la gouvernance, la représentation gouvernementale, l'espace public, l'offre culturelle, le milieu des affaires et les communications;

ATTENDU QUE ces recommandations relèvent des compétences municipales, que certaines d'entre elles nécessitent la mobilisation de ressources humaines et financières et qu'il est essentiel que leur mise en oeuvre soit planifiée et priorisée pour maximiser leur impact et pour que le dollar des Lavallois aille le plus loin;

ATTENDU QUE le Comité consultatif recommande l'élaboration et la mise en oeuvre d'un plan d'action municipal de promotion et de valorisation de la langue française;

ATTENDU QU'un plan d'action constituerait une feuille de route directrice pour identifier et prioriser les actions municipales en matière de langue française, les porteurs de ces actions et les indicateurs pertinents, de même que pour identifier les ressources nécessaires à sa mise en oeuvre;

IL EST PROPOSÉ PAR : Yannick Langlois
APPUYÉ PAR : Sandra El-Helou

que le comité exécutif mandate la Direction générale pour l'élaboration d'un plan d'action municipal et d'une campagne de promotion et de valorisation du français, à même les budgets usuels de la Ville et en s'appuyant sur le Portrait et l'Avis déposés par le Comité consultatif ad hoc sur la langue française.

La conseillère Louise Lortie propose un amendement afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale pour le printemps 2026 pour l'élaboration d'un plan d'action municipal et d'une campagne de promotion et de valorisation du français, à même les budgets usuels de la Ville et en s'appuyant sur le Portrait et l'Avis déposés par le Comité consultatif ad hoc sur la langue française.».

L'amendement est appuyé par le conseiller Claude Larochelle.

Le conseiller Yannick Langlois accepte l'amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2025-4460)



CM-20250909-892

PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - HISSER LE DRAPEAU ACADIEN

CONSIDÉRANT QUE l'année 2025 marque le 270e anniversaire du début de la déportation des Acadiens;

CONSIDÉRANT QUE le drapeau acadien est un symbole fort de la culture, de l'histoire et de l'identité acadienne;

CONSIDÉRANT QUE le 15 août est reconnu comme la Fête nationale de l'Acadie depuis 1881;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval s'est fait le devoir de préserver la mémoire des événements historiques majeurs, incluant la déportation des Acadiens;

CONSIDÉRANT QUE hisser le drapeau acadien est conforme avec la volonté de la Ville de Laval de promouvoir l'inclusion, la diversité et la francophonie sous toutes ses formes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Claude Larochelle
APPUYÉ PAR : Louise Lortie

que le comité exécutif mandate la Direction générale de s'assurer que le drapeau acadien soit hissé sur l'un des mâts de l'hôtel de ville de Laval le 15 août de chaque année, et ce, à compter du 15 août 2025.

Le conseiller Claude Larochelle apporte un amendement à sa proposition afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale de s'assurer que le drapeau acadien soit hissé sur l'un des mâts de l'hôtel de ville de Laval le 15 août de chaque année.».

L'amendement est appuyé par la conseillère Louise Lortie.

Le conseiller Yannick Langlois propose un 2e amendement afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que le comité exécutif mandate la Direction générale de s'assurer d'inclure la fête nationale acadienne dans la catégorie activité/fête au cadre protocolaire de la Ville afin que le drapeau acadien soit hissé sur l'un des mâts de l'hôtel de ville de Laval le 15 août de chaque année, et ce, à compter du 15 août 2026.».

Le conseiller Claude Larochelle accepte l'amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ
(SD-2025-4461)



CM-20250909-893

**PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - MAISON DE
NAISSANCE ET DES SERVICES DE SAGES-FEMMES**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Laval, troisième en importance au Québec, ne dispose toujours pas de maison de naissance ni de services de sage-femme, et ce, 25 ans après la légalisation de cette profession;

CONSIDÉRANT QUE cette situation prive les femmes, les personnes qui accouchent et les familles lavalloises de leur libre choix quant au type de suivi de grossesse et d'accouchement, en contradiction avec les engagements énoncés dans la Politique de périnatalité 2008-2018 du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT QU'un mouvement citoyen est actuellement mobilisé autour du projet Ensemble pour accueillir la vie (ENVIE), une initiative structurante portée par des sages-femmes, des familles et des partenaires engagés du milieu;

CONSIDÉRANT QUE la pratique de sage-femme contribue à réduire les interventions médicales évitables, à soulager le système de santé et à diminuer les coûts;

IL EST PROPOSÉ PAR : Louise Lortie
APPUYÉ PAR : Claude Larochelle

que le conseil municipal:

exprime publiquement son appui au projet Ensemble pour accueillir la vie (ENVIE) et au droit des familles lavalloises d'avoir accès à des services de sages-femmes et à une maison de naissance sur le territoire de Laval;

interpelle le gouvernement du Québec afin qu'il soutienne le développement de ces services à Laval, conformément aux principes de libre choix, d'équité et d'accessibilité;

réaffirme l'importance pour les familles d'avoir accès à une offre diversifiée de services périnataux respectueux de leurs besoins, de leurs valeurs et de leur dignité;

que copie de cette résolution soit transmise aux ministres de la Santé et des Services sociaux et aux représentants du Projet ENVIE.

La conseillère Louise Lortie apporte un amendement à sa proposition afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que copie de cette résolution soit transmise aux ministres de la Santé et des Services sociaux et aux représentants du Projet ENVIE, à la présidente directrice générale du Centre intégré de santé et des services sociaux de Laval, aux députés provinciaux de Laval et à la présidente directrice générale de Santé Québec.».

L'amendement est appuyé par le conseiller Claude Larochelle.



La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2025-4462)

À 22 h 51, la conseillère Sandra Desmeules quitte son siège.

CM-20250909-894

PROLONGATION DE LA SÉANCE

La présidente Cecilia Macedo constate l'heure et précise qu'à moins que le conseil, par un vote du 2/3 des membres présents, adopte une résolution afin de prolonger la séance du conseil, celle-ci est ajournée automatiquement à 23 h, et ce, conformément à l'article 7 du Règlement numéro L-12968;

Tous les membres présents acceptent de prolonger la séance pour un bloc de 30 minutes.

À 23 h 04, la conseillère Isabelle Piché quitte son siège.

À 23 h 08, la conseillère Jocelyne Frédéric-Gauthier quitte son siège.

CM-20250909-895

PROPOSITION REJETÉE - SURVEILLANCE, TRANSPARENCE ET RESPONSABILITÉ FISCALE - DÉVELOPPEMENT DU CARRÉ LAVAL

ATTENDU QUE le projet Carré Laval représente un développement urbain majeur à Laval;

ATTENDU QU'il existe un manque de transparence quant à la relation contractuelle avec la Société de développement Angus;

ATTENDU QUE le projet actuel contourne les règlements d'urbanisme existants grâce à des pouvoirs spéciaux;

ATTENDU QUE les besoins en infrastructures (eau, égouts, transport) et leurs coûts n'ont pas été clairement définis;

ATTENDU QUE les consultations publiques ne démontrent pas clairement l'acceptabilité sociale;

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli

APPUYÉ PAR : David De Cotis

que le comité exécutif mandate la Direction générale de rendre public tous les documents relatifs aux coûts, responsabilités et contrats, de



mandater un audit indépendant des dépenses publiques engendrées par le projet et des impacts fiscaux, d'organiser une nouvelle série de consultations publiques et de tables rondes avec les parties prenantes, et d'engager des négociations pour réviser les ententes existantes en y intégrant des clauses de transparence et de performance avant toute nouvelle approbation liée au projet Carré Laval.

Un débat s’engage.

La conseillère Christine Poirier demande le vote sur la proposition, laquelle est rejetée par un compte de 2 en faveur et de 16 contre:

les conseillers David De Cotis et Achille Cifelli se prononcent en faveur de la proposition;

M. Stéphane Boyer, maire, et les conseillers Christine Poirier, Ray Khalil, Nicholas Borne, Aline Dib, Alexandre Warnet, Sandra El-Helou, Yannick Langlois, Flavia Alexandra Novac, Aglaia Revelakis, Paolo Galati, Vasilios Karidogiannis, Seta Topouzian, Pierre Brabant, Louise Lortie et Claude Larochelle se prononcent contre la proposition.

(SD-2025-4463)

En l'absence de la conseillère Isabelle Piché, les discussions sur le point 15.5 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

CM-20250909-896

PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - RÉPARTITION ÉQUITABLE DES SERVICES DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE LAVAL

ATTENDU QUE la Ville de Laval et la Société de transport de Laval (STL) ont procédé à des limitations de service, en particulier au niveau du service pour les résidences pour aînés;

ATTENDU QUE l'administration affirme ne pas avoir les ressources financières nécessaires pour maintenir certains services essentiels à la population, en particulier pour les clientèles vulnérables comme les personnes aînées;

ATTENDU QUE la STL offre actuellement la gratuité du transport en commun à tous les détenteurs de billets du Rocket de Laval les jours de match, et ce, pour une période couvrant 2 heures avant et 2 heures après les matchs à domicile;

ATTENDU QUE cette gratuité ciblée, offerte à une clientèle événementielle, est assumée en totalité par la STL, sans contribution financière directe du club ou d'un partenaire privé, et donc indirectement par l'ensemble des contribuables lavallois;

ATTENDU QUE les citoyennes et citoyens qui dépendent du



transport collectif au quotidien, notamment les aînés, voient leurs services se détériorer alors que d'autres groupes bénéficient de privilèges ponctuels sans critère d'équité sociale;

ATTENDU QUE la Ville de Laval se doit de faire preuve de cohérence et de justice sociale dans l'allocation de ses ressources publiques et de ses mesures de gratuité;

IL EST PROPOSÉ PAR : David De Cotis
APPUYÉ PAR : Achille Cifelli

que le comité exécutif demande à la Société de transport de Laval (STL) de mettre fin à la gratuité complète du transport pour les détenteurs de billets du Rocket de Laval et de rediriger les revenus ainsi dégagés vers la remise en place de l'ensemble du service pour les résidences pour aînés sur le territoire lavallois, et ce, de façon permanente.

M. Stéphane Boyer, maire, propose un premier amendement afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que le comité exécutif demande à la Société de transport de Laval (STL) d'évaluer la fin de la gratuité complète du transport pour les détenteurs de billets du Rocket de Laval.».

M. Boyer propose un 2e amendement afin que le 2e Attendu se lise comme suit:

«ATTENDU les enjeux liés au financement du transport en commun et la nécessité de requestionner nos pratiques;»

Les amendements sont appuyés par le conseiller Vasilios Karidogiannis.

Le conseiller David De Cotis propose d'ajouter un délai à la fin du dernier paragraphe amendé.

M. Boyer, propose d'ajouter à l'amendement «d'ici janvier 2026.».

L'amendement est appuyé par le conseiller Vasilios Karidogiannis.

Le conseiller David De Cotis accepte les amendements.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2025-4467)

CM-20250909-897

PROPOSITION AMENDÉE ACCEPTÉE - SEMAINE DU
TROUBLE DU DÉVELOPPEMENT DU LANGAGE

ATTENDU QUE le trouble du développement du langage (TDL), anciennement connu sous le nom de dysphasie, est un trouble



neurodéveloppemental méconnu qui est présent à la naissance et persistant tout au long de la vie de la personne atteinte;

ATTENDU QUE le TDL est souvent confondu avec d'autres troubles neurodéveloppementaux tels que le trouble du spectre de l'autisme et le déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), et gagne ainsi à être mieux connu;

ATTENDU QUE le TDL touche plus de 7 % de la population, et dont la cause exacte reste souvent inconnue, et entre 66 % à 91 % des enfants présentant des troubles du comportement aurait en fait un TDL;

ATTENDU QUE le TDL affecte les capacités de communication de la personne atteinte et impacte ainsi sa vie sociale, ses apprentissages scolaires, sa compréhension de notions abstraites, et son estime de soi;

ATTENDU QUE le TDL affecte 3 à 4 fois plus les garçons que les filles, et contribue 3 fois plus à ce qu'ils rencontrent des difficultés d'apprentissage;

ATTENDU QUE les filles avec des difficultés de langage ont 43 % plus de chances que les autres filles d'être victime de sévices à caractère sexuel avant l'âge de 18 ans;

IL EST PROPOSÉ PAR : Achille Cifelli
APPUYÉ PAR : David De Cotis

que le conseil municipal reconnaisse le trouble du développement du langage et que le comité exécutif mandate la Direction générale d'illuminer annuellement l'hôtel de ville, ou un autre de ses immeubles le temps que les travaux à l'hôtel de ville soient terminés, aux couleurs officielles du TDL, le mauve et le jaune, pendant la Semaine québécoise du trouble développemental du langage (TDL).

La conseillère Aline Dib propose un amendement afin que le dernier paragraphe se lise comme suit:

«que le conseil municipal reconnaisse la Semaine québécoise du trouble développemental du langage (TDL) et que le comité exécutif mandate la Direction générale à illuminer annuellement l'hôtel de ville, ou un autre de ses immeubles le temps que les travaux à l'hôtel de ville soient terminés, aux couleurs officielles du TDL, le mauve et le jaune, pendant la Semaine québécoise du trouble développemental du langage (TDL).».

L'amendement est appuyé par le conseiller Ray Khalil.

Le conseiller Achille Cifelli accepte l'amendement.

La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité.

ADOPTÉ

(SD-2025-4470)



En l'absence de la conseillère Isabelle Piché, les discussions sur les points 15.8 et 15.9 de l'ordre du jour sont reportées à la prochaine séance ordinaire du conseil municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONSEILLERS

Claude Larochelle
Fermeture du Complexe aquatique - situation

David De Cotis
Fournisseurs - déneigement - délai de paiement

Stéphane Boyer
Terrain en milieu humide - opinion et position de Claude Larochelle - acquisition ou protection

À 23 h 30, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Mme Cecilia Macedo, présidente du conseil et conseillère

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière